

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES — RAPPORT SUR LES DISCUSSIONS AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le 17 juillet 2020 • NUMÉRO 2

Les appels prévus sur une base régulière pour la sous-ministre de l'Éducation et la table de tous les affiliés ont repris cette semaine après une pause de deux semaines. Toutefois, la durée de l'appel a été réduite du temps précédemment établi de 60 minutes à 30 minutes.

Les sujets ci-dessous ont fait l'objet de discussions lors de la réunion de cette semaine :

Redéploiement

Les hauts fonctionnaires du Ministère ont expliqué que les établissements de soins de longue durée étaient présentement à la recherche de solutions permanentes en matière de dotation. Cela signifie qu'ils ne chercheront plus des travailleuses et travailleurs temporaires ou bénévoles. Ils ont expliqué que la situation s'est suffisamment stabilisée dans les établissements de soins de longue durée. Les ententes de redéploiement demeureront en place tant qu'il y aura des décrets d'urgence, mais on ne fera pas appel à des volontaires jusqu'à nouvel ordre. S'il y a un besoin de relancer le redéploiement volontaire, le gouvernement nous en avisera. Le Ministère a remercié les syndicats et tous les membres qui se sont portés volontaires pour aider à cette cause.

Projet de loi 197 – Projet de loi omnibus

Les hauts fonctionnaires du Ministère ont réitéré la récente annonce du projet de loi omnibus *Projet de loi 197 – Loi visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*. Nous avons exprimé de grandes préoccupations et beaucoup de frustration face au processus précipité et unilatéral concernant ce projet de loi et face au manque de consultation auprès du public et des intervenants sur les questions qui portent sur l'éducation et la santé et sécurité. Les hauts fonctionnaires ont reconnu nos préoccupations et ont indiqué qu'ils en feraient part au gouvernement.

Réouverture des écoles

On nous a informés que le gouvernement continue de travailler à tous les aspects de la réouverture des écoles. Étant donné qu'une importante partie de la province passera à l'étape 3, le 17 juillet, ils sont prudemment optimistes que l'enseignement en personne pourra reprendre en septembre dans la plupart des régions. Bien qu'ils aient admis qu'un mois constitue une longue période lorsqu'il s'agit d'une pandémie, ils ont également indiqué qu'ils continuent de croire que la réouverture complète des écoles est possible pour septembre.

Les secrétaires généraux des syndicats affiliés en éducation ont fait pression auprès du personnel du Ministère pour qu'il dévoile la date à laquelle une annonce sera faite, étant donné le niveau d'anxiété qui existe présentement. Celui-ci a confirmé qu'une annonce sera faite le 4 août. Nous avons continué de défendre les préoccupations en matière de santé et de sécurité et de demander des ressources additionnelles.

Journées de perfectionnement professionnel au début de l'année scolaire

Nous avons soulevé la question des journées de perfectionnement professionnel au début de l'année scolaire et avons exprimé notre espoir qu'une formation pertinente en santé et sécurité allait être offerte, en raison de la COVID-19. Nous avons exhorté le Ministère de faire en sorte que les conseils scolaires ne confondent pas le temps de formation sur la santé et sécurité négocié dans les ententes centrales avec la formation sur la santé et sécurité relativement à la COVID-19. Ils ont répondu qu'ils prendraient notre demande en considération.

Formation et stage pratique pour les préposés aux services de soutien personnel

Nous avons soulevé des préoccupations lors d'une réunion précédente au sujet de la capacité des élèves inscrits aux programmes de préposés aux services de soutien personnel dans les écoles secondaires d'achever leur stage pratique. Les collèges et les universités ont suspendu leurs stages pratiques en raison de la COVID-19 et nous exhortons le Ministère à envisager cela pour les conseils scolaires. Ils ont partagé une note de service (voir la note de service ci-jointe) envoyée aux directions de l'éducation qui indique clairement que les stages pratiques peuvent se poursuivre en personne ou virtuellement.